



**Six ans de blocage des salaires !  
Ecrasement des rémunérations au  
niveau du SMIC !  
Ca suffit, mobilisons-nous !!!**



Le jeudi 27 octobre 2016

***Les salariés n'en peuvent plus d'attendre d'hypothétiques augmentations. Cela fait des années qu'au nom des restrictions budgétaires, les salaires sont gelés !***

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010, la valeur du point est bloquée dans la CCN du 31.10.1951 alors même que dans la Fonction Publique, le gouvernement vient d'octroyer 1.2% d'augmentation de la valeur du point en deux temps (0.6% le 1.07.2016 et 0.6% le 1.02.2017). Bien évidemment, une telle « augmentation » ne saurait compenser la perte du pouvoir d'achat subie par les salariés depuis 15 ans.

Lors de la commission paritaire du 3 mai 2016, la FEHAP nous répond en substance : « Si vous accordez une augmentation identique aux services hospitaliers publics, cela représentera 120 millions d'euros. La FEHAP n'aurait pas les budgets pour les financer ».

En 2012 la FEHAP a détruit un certain nombre de droits conventionnels au prétexte de vouloir dégager des marges de manœuvre dont les salariés n'ont toujours pas vu un centime !

Pour 2017, une nouvelle diminution des budgets est annoncée, ce qui prouve que ni la FEHAP, ni le gouvernement n'ont la volonté de rémunérer les salariés à la hauteur de la valeur de leurs qualifications.

Pour la CGT et FO, ceci est totalement inacceptable. En agissant ainsi, la FEHAP ouvre la voie à la disparition programmée de la CCN 51 au profit d'accords d'entreprise au rabais comme le prévoit le projet de « loi El Khomri ».

La FEHAP et le gouvernement doivent savoir que la colère monte partout dans nos unités, l'écrasante majorité des salariés de notre secteur exigent dans les plus brefs délais :

- Une augmentation significative de la valeur du point FEHAP.
- Des véritables négociations sur l'ensemble des classifications avec une cohérence entre les filières et inter-filières.

**L'Intersyndicale CGT et FO vous appelle à un rassemblement devant la préfecture :**

**Le jeudi 3 novembre 2016 à 17 H.**

Une délégation sera reçue en préfecture, vos représentants remettront les pétitions sur les salaires et feront part de vos exaspérations face aux blocages des salaires et la perte importante de notre pouvoir d'achat.

Un préavis de grève sera déposé par l'intersyndicale entre 16h00 et 18h30.

**Venez nombreux!!!**

Rassemblement festif, prévoyez pancartes slogans et avertisseurs sonores... Faites vous entendre et voir !!!